

COMPTE RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ALOS
LE 16 OCTOBRE 2023

ETAIENT PRESENTS

Sylvain CAPOT	Jean-Pierre MOLE
Alain DURAN	Martine TAJAN
Jacques DE RAYMOND CAHUSAC	Marie PUJOL
Adeline MAUDUIT	Alain TORTET
Laurent BRACHET	

ABSENTE EXCUSEE

Brigitte DURAN

SECRETAIRE DE SEANCE

Martine TAJAN

PRESIDENT DE SEANCE

Alain TORTET - Maire

ORDRE DU JOUR

Approbation du précédent Procès-Verbal du 26 SEPTEMBRE 2023

DELIBERATIONS

- Projet Régional de Santé Occitanie
- Revalorisation des Frais de Mission dans la Fonction Publique Territoriale
- Nomination d'un référent déontologue
- Prise de possession des B.V.S.M. (Biens Vacants Sans Maître)

QUESTIONS DIVERSES

- C.C.C.P Compte Administratif 2022
- C.C.C.P. Rapport d'Activités 2022
- Chambre de l'Agriculture M.H.E. (Maladie Hémorragique Epizootique)
- Etude sur le pont de La Rivière

Le quorum étant atteint, la séance débute à 21 heures

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 SEPTEMBRE 2023**

VOTE

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

DELIBERATIONS

• **Projet Régional de Santé Occitanie**

Lecture faite par M. Le Maire de la synthèse du Projet Régional de Santé Occitanie qui a été présenté lors du dernier Conseil Communautaire. Ce Projet est mis en place par l'ARS (Agence Régionale de Santé).

Favorable : 0

Réservé : 0

Défavorable : 9

• **Revalorisation des Frais de Mission dans la Fonction Publique Territoriale**

Dans le cadre de déplacements, de convocations, de formations, l'agent pourra prétendre aux remboursements de ses frais.

A compter du 22 Septembre, les frais seront remboursés minimum à hauteur de :

- 90 € pour l'hébergement
- 20 € pour les repas
- 0.45 € / km transport

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

• **Nomination d'un référent déontologue**

Le référent déontologue est chargé d'apporter des conseils utiles au respect des principes déontologiques de la fonction publique. Chaque acte sera facturé 80 €.

Ce référent est choisi parmi les magistrats et fonctionnaires, en activité ou retraités, ou parmi les agents contractuels bénéficiant d'un contrat à durée indéterminée.

Le référent déontologue est M. BEAUFILS Claude, pour notre secteur.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

• **Prise de possession des B.V.S.M. (Biens Vacants Sans Maître)**

La Commune prend possession de deux parcelles de 419 m² et 76 m² qui seront vendues prochainement.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Questions diverses

- **C.C.C.P Compte Administratif 2022**

Présentation, par M le Maire, du Compte Administratif 2022.

- **C.C.C.P. Rapport d'Activités 2022**

Lecture faite, par M le Maire, du Rapport d'Activités 2022.

- **Chambre de l'Agriculture « M.H.E. »**

Cette Maladie virale Hémorragique Epizootique des ruminants ne peut être distinguée, cliniquement, d'une infection de fièvre catarrhale ovine. Elle est transmise par les moucheron (culicoïdes) et n'est pas dangereuse pour l'homme

- **Etude sur le pont de La Rivière**

Lecture faite, par M le Maire, du rapport transmis par la CEREMA concernant ces travaux.

L'état mobilise 35 millions d'euros pour la réparation des ponts dans les Communes.

Notre Commune est éligible à ce programme. Nous consulterons les organismes pour l'obtention de subventions.



L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures